

## L'orientation scolaire ou professionnelle : un processus ?

L'orientation est la capacité qu'a une personne à se situer dans l'espace afin de trouver un chemin menant à un point donné et situé hors de son champ de vision. L'exemple d'utilisation le plus courant est l'orientation sur une carte topographique ou routière qui possède les deux caractéristiques suivantes:

- on choisit soit même son chemin, ou on donne son accord ou sa confiance à un pilote expérimenté,
- ayant pris une mauvaise route, on peut revenir en arrière pour reprendre le bon chemin.

Quand l'orientation est appliquée au cursus scolaire ou professionnel, l'inattention, la passivité et la résignation des êtres, l'inertie des systèmes et l'absence de connaissances et d'autodéfense du jeune orienté en font souvent un chemin imposé, presque toujours définitif.

C'est pourtant la programmation de tout ou partie de l'avenir d'un jeune dont il s'agit. Alors, dans cette phase, chacun se pose-t-il les bonnes questions :

- Suis-je conscient qu'en ce moment, je suis en train de bâtir ou de brader un avenir?
- Comment suis-je sûr de bien avoir pris en compte ses aptitudes et ses goûts, si je dois opter pour lui?

L'orientation scolaire ou professionnelle est un dispositif d'actions combinées, mettant en cause divers intervenants (jeunes, enseignants, parents, Centre d'Information et d'Orientation, Entreprises), non systématiquement en relation. Son déroulement, imposé dans le temps, n'est pas forcément en symbiose avec l'évolution de la personnalité de l'orienté. C'est pour tout cela qu'elle constitue un vrai processus, complexe, dans lequel les différentes étapes doivent être réfléchies, organisées, contrôlées et validées.

### Mais comment définir un tel Processus ?

Malgré les différences sus-indiquées, le parallèle avec l'orientation sur une carte géographique permet des comparaisons intéressantes, comme l'utilisation d'une échelle et d'une légende. Pour cerner la définition de ce processus d'orientation, un lexique des termes utilisés dans l'orientation doit permettre la compréhension de tous. Ensuite, pour bien s'orienter sur une carte, il faut savoir d'où l'on part, savoir où l'on va, mais aussi estimer les difficultés des différentes voies possibles, et connaître ses aptitudes à les surmonter.

Pour l'orientation scolaire cela revient à aborder les questions :

- Quels centres d'intérêt (attirances), aptitudes, connaissances, savoir-faire et savoir être pour quelle orientation professionnelle ?
- Quelle durée de parcours (études longues ou entrée rapide dans la vie active, distance école-domicile et coût supportables pour la suite des études) ?
- Quelles compétences doit posséder l'élève pour savoir s'orienter ?
- Quelles connaissances du contexte et compétences doit posséder l'orienteur ?

## Ce qui semble aller de soi pour réussir une orientation professionnelle :

- Connaître ses propres talents, aptitudes et goûts, et pouvoir les associer à un type de travail.
- Avoir des notions suffisantes sur le monde du travail et le fonctionnement des entreprises.
- Avoir réfléchi ou rêvé à un métier, rechercher les informations sur les professions, faire la part des avantages et inconvénients, mais aussi avoir une idée sur les professions d'avenir, celles qui souffrent d'un déficit de ressources, celles en voie de disparition et celles pour lesquelles il y a pléthore de ressources.
- Avoir conscience que le travail permet l'insertion et l'indépendance sociales.

## Et maintenant examinons, dans le socle commun, les connaissances et compétences que doit acquérir l'élève jusqu'en 3<sup>ème</sup>.

Le « socle commun de connaissances et de compétences » présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi de 2005, il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Un livret personnel de compétences permet de suivre la progression de l'élève. Depuis 2011, la maîtrise des sept compétences du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet.

Les sept compétences portent sur :

- la maîtrise de la langue française,
- la pratique d'une langue étrangère,
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique,
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de communication,
- la culture humaniste,
- les compétences sociales et civiques,
- l'autonomie et l'initiative

Sur ce point, en fouillant bien, on trouve : «...L'autonomie est une condition de la réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de sa vie professionnelle et sociale...chaque élève doit aussi connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses ; connaître l'environnement économique, l'entreprise, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés ainsi que les parcours de formation correspondants et les possibilités de s'y intégrer... savoir choisir un parcours de formation, première étape de la formation tout au long de sa vie...chacun doit avoir une ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels et conscience de leur égale dignité...».

Le document précise « Le socle commun possède une unité : sa maîtrise à la fin de la scolarité obligatoire ne peut être que globale, car les compétences qui le constituent, avec une liste principale de connaissances, de capacités et d'attitudes sont complémentaires et également nécessaires. Chacun des domaines constitutifs du socle contribue à l'insertion professionnelle, sociale et civique des élèves, pour sa maîtrise à l'issue de la scolarité obligatoire, il ne peut donc y avoir de compensation entre les compétences requises qui composent un tout, à la manière des qualités de l'Homme ou des droits et des devoirs du citoyen... »

Les compétences clé sont validées à trois moments-clés de la scolarité : CE1, CM2 et troisième.

## **Mais alors ! Tout est prévu ! Où est donc le problème ?**

Noyée dans des phrases longues et difficiles à comprendre, cette question concernant l'orientation n'apparaît pas dans les têtes de chapitre.

Les parents, contribuant normalement largement à la plus grande partie de ces compétences, gagneraient à connaître le contenu de ce document et à le discuter avec les équipes pédagogiques.

Celles-ci ont une bien lourde tâche... De quelle formation bénéficient-elles pour savoir profiter de tous les instants afin de développer cette multitude de compétences, de les évaluer pour alimenter les « livrets personnels » des élèves ?

Le « livret personnel de l'élève » qui est contesté par des enseignants. Notamment parce qu'ils ont l'impression de « fichier » l'élève, y compris dans son niveau social. Parce qu'il n'existe pas de « mode d'emploi » pour évaluer certaines compétences difficilement quantifiables et que les quelques formations arrivent tardivement. Parce que le travail est « chronophage ».

Ne demande-t-on pas beaucoup trop de choses différentes aux professeurs dans un contexte versatile.

**De toute façon, ce livret n'est pratiquement pas connu par les institutions post-scolaires qui prennent en charge des jeunes pour l'insertion professionnelle.**

Pourtant ce livret semble répondre aux besoins de l'orientation professionnelle et devrait susciter de l'intérêt, ce qui favoriserait sa mise en œuvre et son utilisation.

Beaucoup de choses existent en théorie... Il n'est pas étonnant que des dirigeants disent « on le fait déjà »...

Il manque juste une pièce pour que ça fonctionne réellement...

La façon de faire d'un professeur semble n'être liée qu'au ressenti qu'il a de sa mission. Travaille-t-il pour donner une culture générale ou pour que l'élève s'insère professionnellement ? Certains y voient un paradoxe alors que c'est complémentaire.

**Que signifie « management des enseignants » ?**

Et du coup, on a envie de crier « Allo la Lune, ici la Terre ! ». L'acquisition de toutes ces compétences, prétendument vérifiée pour l'obtention du brevet n'est-elle pas une illusion qui s'avère cruelle lorsque le principe de réalité s'impose ?

## **Malgré cela, des actions simples peuvent être généralisées pour améliorer l'orientation !**

Voici quelques exemples d'actions (dans lesquelles les membres du GR21 sont impliqués)

- Débats philo de collégiens pour ouvrir leur esprit et les aider à réfléchir, à acquérir une autonomie de pensée.
- Sessions développées par l'association Energie-Jeunes pour aider chaque jeune à croire en ses capacités, s'investir pleinement dans sa scolarité et prendre de bonnes habitudes.
- conteurs de métiers pour susciter la curiosité des collégiens sur le monde du travail et donner du sens aux matières scolaires.
- Forums emplois pour présenter des panels de métiers.
- Rapprochement parents/enseignants dès l'école primaire, ce qui permettrait de fonder les bases de la communication et de la coordination entre les forces vives de l'éducation des enfants.

...

### **Et vous, qu'en pensez-vous ?**

Il y a d'autres thèmes auxquels vous pensez. Vous souhaitez exprimer votre avis sur certains d'entre eux. Avec ces « Méditos » (néologisme pour marquer notre volonté de poursuivre notre réflexion), nous vous invitons au débat. Vos avis, réflexions et propositions nous intéressent. Ils seront repris dans les éditos suivants ou /et dans les débats radiophoniques de l'émission Pédago Rando (cf. site [www.gr21.fr](http://www.gr21.fr)).